

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DU GERS**  
**ARRONDISSEMENT DE CONDOM**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 17 novembre 2014**

L'an deux mille quatorze, le 17 novembre à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, FERNANDEZ Xavier, DUFOUR Philippe, BATMALE Patrick remplacé par son suppléant SAINT-MARTIN Joël, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUE Henri remplacé par sa suppléante PUJOS Sophie, COLAS Thierry remplacé par son suppléant LABATUT Charles, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DULONG Pierre remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU DE BAZIGNAN, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, MARTIN Jean, MAURY Jacques, MESTE Michel, SAINT-MEZARD Guy, TOUHE-RUMEAU Christian, BEYRIES Philippe, CAPERAN Paul, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, DELPECH Hélène, GALLARDO Bernard, GARCIA Marie-Paule, LABEYRIE Nicolas, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, OUADDANE Atika, PINSON Alain, SACRE Thierry, SONNINO Marie, TRAMONT Jean, TURRO Frédérique, VAN ZUMMEREN Roël,

**ABSENTS EXCUSÉS:** MELIET Nicolas, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BARRERE Etienne, DUPOUY Francis, LABATUT Michel, BOLZACCHINI Laurent,

**ABSENTS :**

**PROCURATIONS:** Laurent BOLZACCHINI a donné procuration à Cécile LAURENT et Nicolas MELIET a donné procuration à Patricia ESPERON,

**SECRETAIRE:** Jean TRAMONT.

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHE « REALISATION DES SUPPORTS, DES OUTILS DE MEDIATION ET DES INSTALLATIONS DE L'ESPACE DECOUVERTE DES PAYSAGES»**

Monsieur le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 février 2014 portant « Attribution du marché pour la réalisation de supports, des outils de médiation et des installations de l'Espace Découverte des Paysages » qui attribue le marché selon les lots suivants :

- Lot 1 : Réalisation technique, fourniture et pose de mobiliers pour la découverte et la mise en scène des paysages de la Ténarèze,
- Lot 2 : Réalisation de la malle « clé des champs » et de la signalétique « flèche »,
- Lot 3 : Conception, fourniture et impression des supports de communication et graphisme,
- Lot 4 : Fourniture d'une musette « clé des champs »

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'installation prévue sur la commune de Montréal sur le site de l'église de Genens est supprimée (article 2.1.14 du CCTP)

Monsieur le Président expose que plusieurs modifications techniques vont être apportées à certaines installations :

- Fourniture d'un système sonore sur l'installation n°1 (article 2.1.1 du CCTP)
- Conception et fourniture d'un plateau de jeu de l'oie au centre de l'installation n°15 (article 2.1.15 du CCTP)
- Fourniture de stickers adhésif (article 4.1.4 du CCTP)
- Impression du livret découverte en 10 000 ex (article 4.1.3 du CCTP)

Compte tenu des modifications énoncées, il convient de réaliser un avenant pour les lots 1 et 3 avec le prestataire retenu (DL SYSTEM) sur lequel le Conseil Communautaire doit statuer (cf. Projet d'avenant ci-annexé).

L'avenant n'entraînant pas une augmentation du montant du marché, il n'est pas soumis à l'avis de la Commission d'appel d'offres.

Envoyé en préfecture le 19/11/2014

Reçu en préfecture le 19/11/2014

Affiché le



**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer le projet d'avenant, ci-joint

**AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 18 novembre 2014.

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC